

## Arrivées de l'étranger : l'Île-de-France attire des jeunes qualifiés

*Un tiers des personnes arrivées récemment de l'étranger en France se sont installées en Île-de-France. Les trois quarts de ces nouveaux arrivants dans la région sont immigrés. Ce sont surtout de jeunes adultes, actifs ou étudiants. Ils sont plus diplômés que les immigrés déjà installés, mais restent confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle. Leurs lieux d'installation dans la région diffèrent sensiblement selon leur origine géographique.*

Mariette Sagot, IAU îdF

**E**n 2006, 284 200 Franciliens vivaient à l'étranger cinq ans auparavant. Ils représentent un tiers des nouveaux arrivants en France métropolitaine en provenance de l'étranger. La région reste la porte d'entrée privilégiée des personnes venant de l'étranger, devant les régions Rhône-Alpes (11 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (8 %). A elle seule, la capitale accueille 34 % de ces nouveaux venus dans la région (96 900), contre 14 % pour le département de Seine-Saint-Denis ou celui des Hauts-de-Seine.

### Trois arrivants de l'étranger sur quatre sont immigrés

Les migrations en provenance de l'étranger ne se limitent pas aux arrivées d'étrangers. Elles concernent aussi des Français de naissance et des Français par acquisition, qui représentent le tiers des nouveaux arrivants en 2006 comme en 1999. La nationalité des enfants n'étant pas toujours bien déclarée dans les enquêtes, la référence au lieu de naissance,

plus facilement connue, est privilégiée. Elle permet de faire la distinction entre immigrés et non-immigrés (⇒ Source et définitions). Trois nouveaux arrivants récents sur quatre sont immigrés (210 900), c'est-à-dire qu'ils sont nés étrangers à l'étranger. Certains d'entre eux ont acquis la nationalité française.

### Quatre immigrés arrivés récemment sur dix viennent d'Afrique

Les nouveaux venus depuis l'étranger sont d'origines très différentes, ce qui contribue à accentuer le cosmopolitisme

#### **L'Afrique : principal continent d'origine des immigrés récemment arrivés** Arrivées d'immigrés en Île-de-France selon le continent d'origine

	Arrivées entre 2001 et 2006		Arrivées entre 1990 et 1999
	Effectif	%	%
UE15*	40 540	19,2	25,2
Reste UE27	12 570	6,0	4,2
Europe hors UE27	9 570	4,5	4,1
Maghreb	48 940	23,2	20,4
Reste Afrique	39 340	18,7	17,7
Turquie	5 210	2,5	3,2
Asie (hors Turquie) + Océanie	33 830	16,0	17,0
Amérique	20 900	9,9	8,2
<b>Ensemble</b>	<b>210 900</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

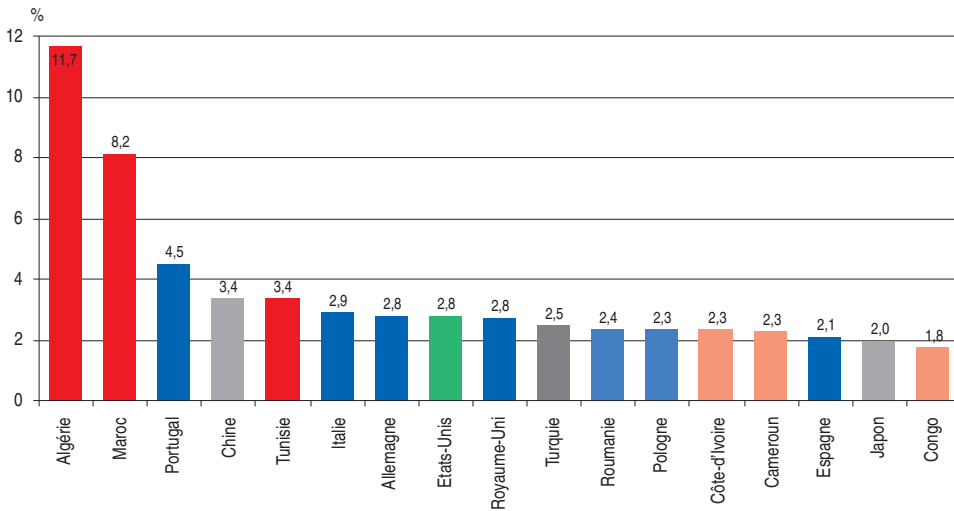
\*UE15 : Union européenne des 15.

**Lecture :** parmi les immigrés présents en Île-de-France en 2006 et arrivés entre 2001 et 2006, 19,2 % viennent de l'Union européenne des 15.

Source : Insee, recensements de la population de 1990, 1999 et 2006

**2** 20 % des immigrés arrivés récemment en Ile-de-France sont nés au Maroc ou en Algérie

Principaux pays de naissance des immigrés présents en 2006 en Ile-de-France et résidant à l'étranger 5 ans auparavant



**Lecture :** 11,7 % des immigrés arrivés récemment sont nés en Algérie.

Source : Insee, recensement de la population 2006

francilien. L'Afrique est le principal continent d'origine des immigrés arrivés récemment (42 %), devant l'Europe (30 %), l'Asie (18 %) et l'Amérique (10 %) **1**. Les personnes originaires de l'Algérie (24 600) et du Maroc (17 200) sont les plus nombreuses. Elles représentent, avec celles venant du Portugal (9 500), de la Chine (7 100) et de la Tunisie (7 100), 31 % des immigrés nouvellement arrivés **2**.

Depuis les années 1990, la part des arrivées en provenance d'Europe recule sensiblement (- 4 points) alors que celle en provenance d'Afrique progresse (+ 4 points). Une redistribution s'opère au sein de l'Europe, avec une baisse marquée des arrivées du Portugal, qui ne représentent plus que 4,5 % des arrivées d'immigrés en Ile-de-France contre 10 % dans la décennie 1990. A l'inverse, la part des arrivées de pays ayant récem-

ment adhéré à l'Union européenne augmente de près de 2 points. La progression du poids de l'Afrique parmi les arrivants est due à la fois au Maghreb et à l'Afrique noire. L'Asie cède un peu de terrain.

**Des immigrés jeunes, étudiants ou actifs**

Sept immigrés arrivés récemment sur dix vivent en famille en 2006. Un sur deux est un adulte et 16 % seulement sont des enfants. Parmi les autres immigrés récemment arrivés, 14 % vivent seuls, 11 % à plusieurs en dehors du cadre familial, 4 % hors ménage.

Les immigrés récemment arrivés sont principalement de jeunes adultes **3**. La moitié ont entre 20 et 34 ans. Un quart de ces jeunes est étudiant ou stagiaire non rémunéré et six sur dix sont actifs.

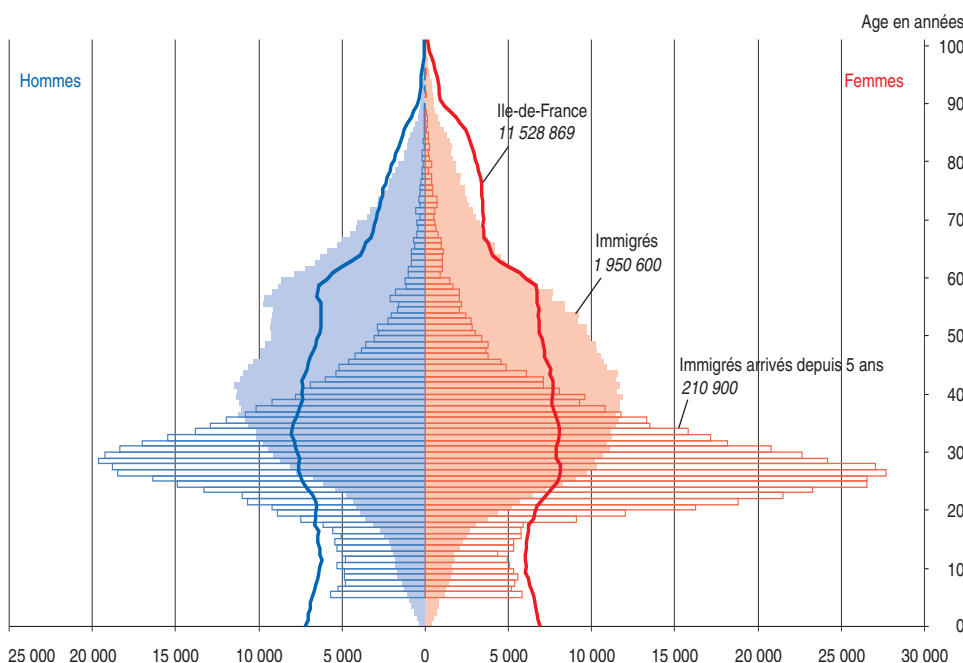
Plus généralement, neuf immigrés sur dix ont entre 15 et 64 ans et la moitié sont actifs **4**. Les femmes sont légèrement majoritaires.

Malgré leur âge, la présence de ces nouveaux venus sur le marché du travail est relativement faible : 59 % des 15-64 ans sont actifs contre 74 % des non-immigrés arrivés récemment ou de l'ensemble des Franciliens du même âge. Cette relative sous-activité s'explique par l'importance des arrivées d'étudiants étrangers, qui représentent plus du cinquième des populations d'âge actif (22 % contre 13 % en moyenne en Ile-de-France) et par l'inactivité plus fréquente des femmes immigrées (18 % d'entre elles sont femmes au foyer contre 7 % des Franciliennes).

Parmi les personnes originaires d'Asie (hors Turquie), la part des étudiants atteint 33 %, mais n'est que de 6 % parmi ceux qui viennent du Portugal. Ces derniers, hommes et femmes, sont de loin les plus actifs (86 % des 15-64 ans). Les différences sont très marquées chez les femmes, selon leurs origines. Leurs taux d'activité sont très faibles pour les populations originaires d'Asie et d'Afrique : 41 % des femmes venues de Turquie restent au foyer, 27 % des femmes venues du Maghreb, contre seulement 7 % des Italiennes d'origine ou 9 % des Portugaises d'origine.

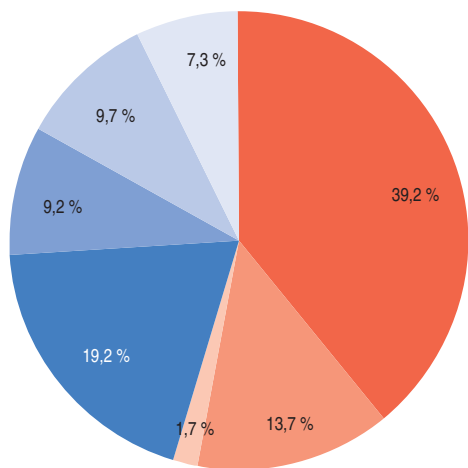
**3** Les immigrés arrivés entre 2001 et 2006 sont majoritairement de jeunes adultes

Pyramides des âges des immigrés en Ile-de-France, pour 100 000 habitants



Source : Insee, recensement de la population 2006

**4 La moitié des immigrés arrivés entre 2001 et 2006 sont actifs**  
Nouveaux arrivants immigrés selon le statut d'activité



- Actifs ayant un emploi y compris apprentissage et stages rémunérés
- Chômeurs
- Retraités ou préretraités
- Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés de 14 ou plus
- Moins de 14 ans
- Femmes ou hommes au foyer
- Autres inactifs

Source : Insee, recensement de la population 2006

**L'Île-de-France attire des immigrés qualifiés**

L'Île-de-France accueille à la fois des immigrés peu qualifiés et des immigrés très qualifiés. Parmi les nouveaux venus d'âge actif (15-64 ans), hors étudiants, 27 % n'ont aucun diplôme et 32 % ont au moins un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle universitaire. Cette dernière proportion est supérieure à celle des non-immigrés (25 %) et deux fois plus importante que celle des immigrés installés depuis plus de cinq ans en France (15 %) **5**. Ce constat vaut pour les hommes comme pour les femmes.

Le niveau de diplôme varie nettement selon l'origine de ces nouveaux venus. Les personnes originaires de l'OCDE ou de l'UE27, à l'exception notable des Portugais, sont les plus diplômées. Plus de la moitié d'entre elles ont un diplôme supérieur. A l'opposé, les personnes originaires du Portugal et de la Turquie sont six fois sur dix sans diplôme et une fois sur dix dotées d'un diplôme du supérieur. Parmi les immigrés récents, diplômés du supérieur, la moitié seulement occupe un emploi de cadre, proportion identique à celle des immigrés arrivés

auparavant, contre les deux tiers des non-immigrés de niveau équivalent.

**Des conditions d'insertion plus difficiles sur le marché du travail**

La qualification facilite l'insertion sur le marché de l'emploi. Ainsi, le taux de chômage des immigrés arrivés récemment s'échelonne de 36 % pour les non diplômés à 14,5 % pour les plus diplômés. Cependant, quel que soit le niveau de diplôme, le chômage reste particulièrement élevé chez les nouveaux arrivants immigrés **6**. Plus du quart est au chômage, contre 17 % des immigrés déjà présents cinq ans auparavant, et 9 % des non-immigrés. Ils occupent aussi beaucoup plus souvent un emploi précaire - contrat d'apprentissage, intérim, emplois-jeunes, contrat de qualification, stages rémunérés, CDD - surtout après 25 ans. Ainsi, 28 % occupent un emploi précaire, contre 13 % des immigrés plus anciens et 11 % des Franciliens non-immigrés.

Les nouveaux arrivants actifs restent massivement employés ou ouvriers (cinq sur dix contre six immigrés plus anciens sur dix et quatre non-immigrés sur dix). Plus qualifiés, ils sont cependant davantage cadres (22 %) que les immigrés installés depuis au moins cinq ans (13 %), la moyenne régionale se situant à 25 %.

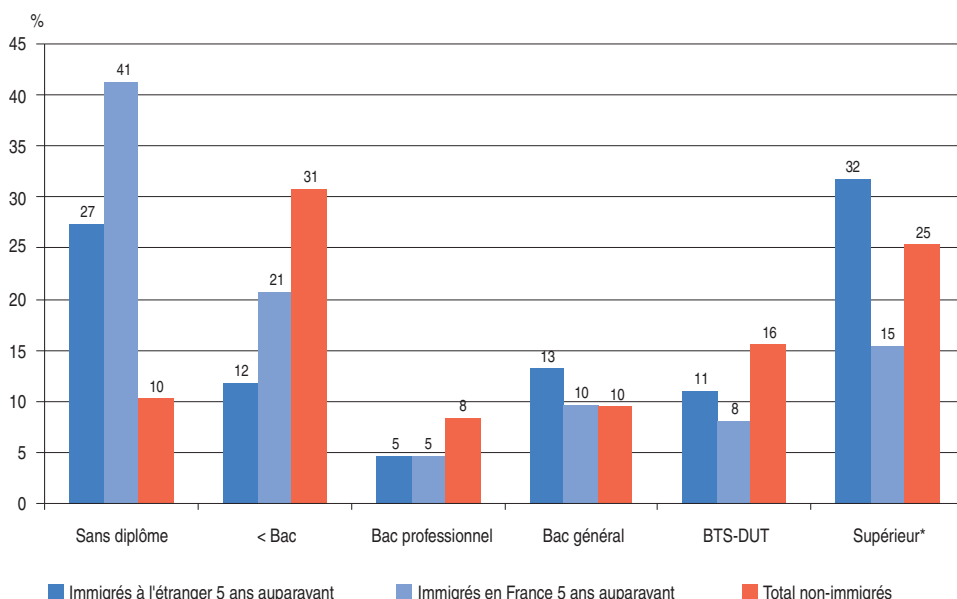
**Comment mesurer l'évolution des migrations en provenance de l'étranger ?**

L'avantage du recensement est de couvrir toutes les arrivées en provenance de l'étranger, de Français comme d'étrangers. La mesure des évolutions en volume est cependant difficile du fait de la modification de la question portant sur les arrivées de l'étranger en 2006. Deux autres sources de données permettent de compléter cet aspect :

- l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) recense les demandeurs d'asile,
- le ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire (MIIINDS) comptabilise les titres de séjour accordés aux ressortissants étrangers.

Leur champ est plus partiel. Les données du MIIINDS ne s'intéressent qu'aux étrangers, à l'exception des ressortissants de l'espace économique européen (Union européenne + Islande, Lichtenstein et Norvège) et de la Confédération helvétique qui ne sont pas tenus de détenir un titre de séjour. Toutefois, les Roumains et les Bulgares, intégrés depuis 2007, sont encore soumis transitoirement à la procédure des titres de séjour. Les statistiques portant sur les titres de séjours accordés aux étrangers désirant s'installer en Île-de-France pour au moins un an attestent d'une progression des arrivées d'étrangers entre les milieux des années 1990 et des années 2000 de l'ordre de 70 % (64 000 entrées en 2007). Aucune de ces sources ne couvre les départs vers l'étranger.

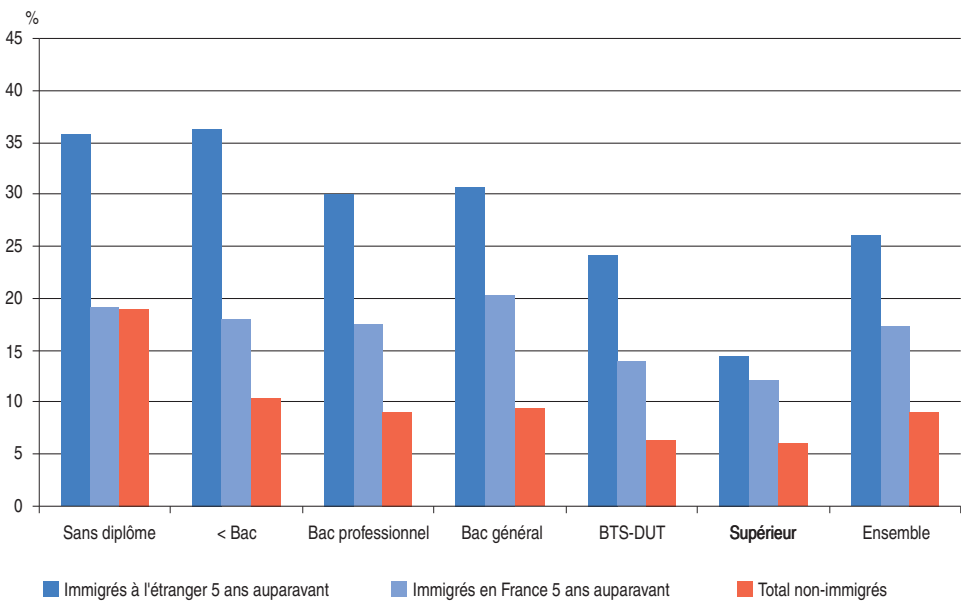
**5 Les immigrés récents sont particulièrement diplômés**  
Niveau de diplôme des 15-64 ans hors élèves et étudiants



\*diplômes universitaires 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, médecine, pharmacie, dentaire, diplômes d'ingénieur, grandes écoles.

Source : Insee, recensement de la population 2006

**6 Un taux de chômage élevé pour les immigrés récents**  
Taux de chômage selon le niveau de diplôme



Source : Insee, recensement de la population 2006

La dichotomie des niveaux de diplôme se retrouve dans les professions exercées. Parmi les métiers les plus représentés, les ingénieurs en développement informatique (en deuxième position), les chercheurs de la recherche publique (onzième position) ou les ingénieurs et cadres du contrôle qualité côtoient les serveurs des cafés, restaurants et brasserie (première position), les employés de maison (troisième position), les assistantes maternelles (quatrième position), les agents civils de sécurité (cinquième position), les nettoyeurs (sixième position), les ouvriers du gros œuvre ou les caissiers de magasins.

Un tiers des immigrés récents travaillent dans cinq secteurs d'activité : hôtels et restaurants ; bâtiment ; sécurité, nettoyage et services divers aux entreprises ; éducation ; action sociale.

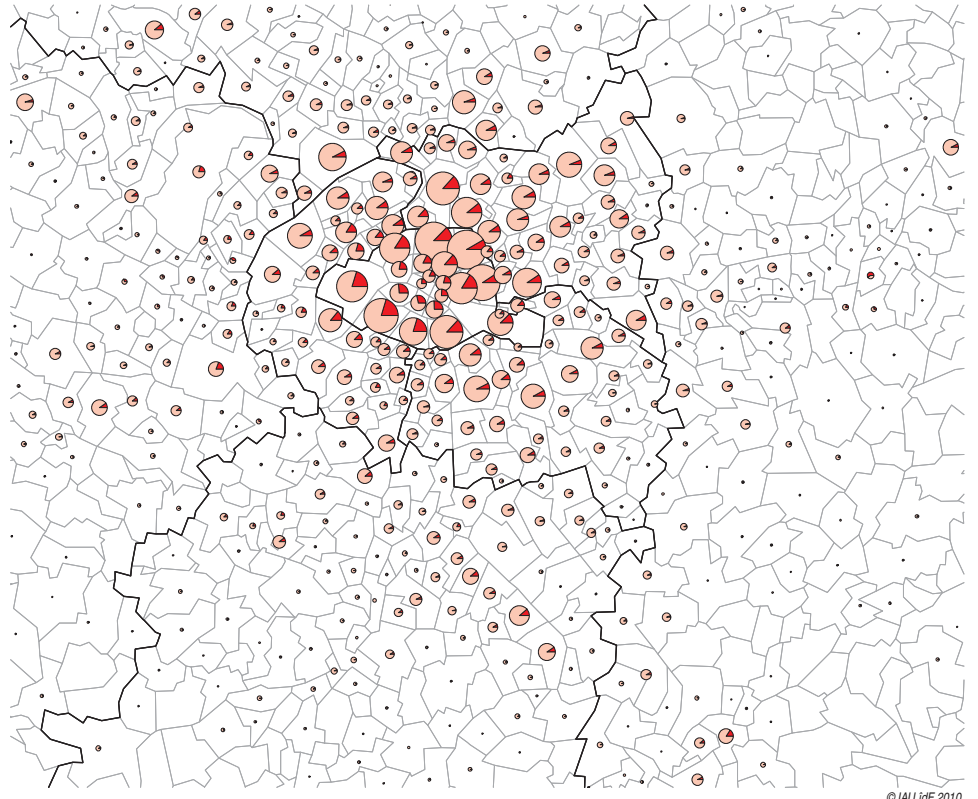
**Des lieux d'installation diversifiés selon l'origine et le niveau de diplôme des arrivants**

Alors que Paris et la Seine-Saint-Denis sont, à part égale, les deux départements où vivent le plus d'immigrés (un cinquième chacun), les immigrés récemment arrivés, plus souvent étudiants ou diplômés, privilégient la capitale **7**. Paris accueille ainsi près du tiers des nouveaux venus, et parmi ceux-ci, 45 %

ment selon les origines et s'alignent pour beaucoup sur la géographie résidentielle des personnes de même origine arrivées antérieurement. C'est surtout le cas pour les personnes originaires du Japon, des Etats-Unis, de l'Algérie ou du Maroc. Les immigrés venant des pays de l'OCDE sont très qualifiés et très mobiles. Un tiers des immigrés japonais est arrivé depuis moins de cinq ans, 30 % des originaires des Etats-Unis, 22 % du Royaume-Uni ou encore d'Allemagne. Ils s'installent en grande majorité dans les espaces très aisés de l'ouest parisien.

Parmi les immigrés issus des vagues plus anciennes en provenance du sud de l'Europe ou du Maghreb, la part des nouveaux arrivants est faible. Les nouveaux venus d'Espagne ou d'Italie, très qualifiés, privilégient des lieux de résidence plus favorisés situés dans le centre de la région. Ce n'est pas le cas des Portugais qui, majoritairement sans diplôme, sont présents dans l'ensemble du territoire. Les nouvelles populations venant du Maghreb résident dans les mêmes quartiers populaires que les immigrés arrivés antérieurement. Ils sont

**7 Paris et la Seine-Saint-Denis, lieux d'installation privilégiés des nouveaux arrivants**

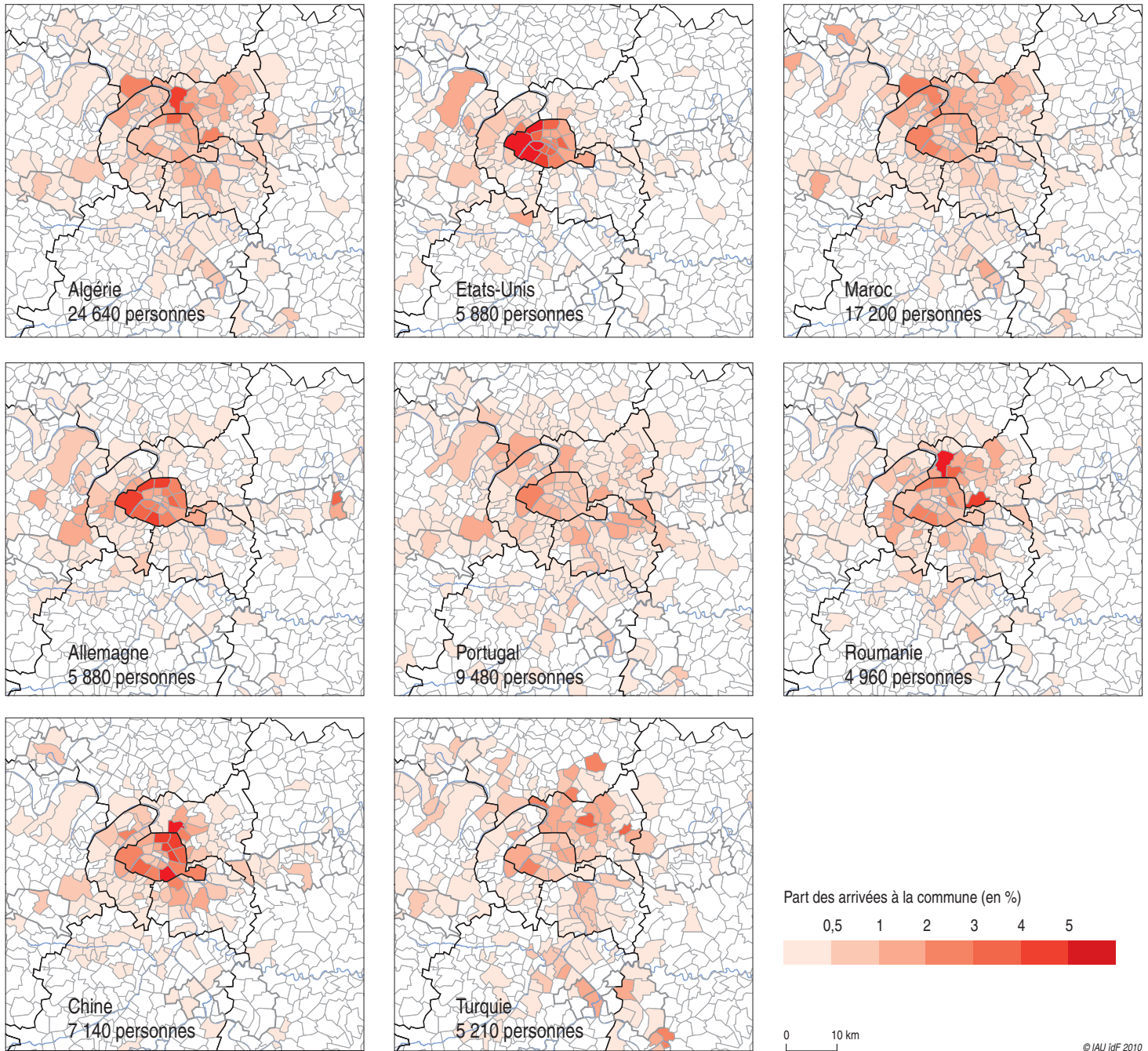


Nombre d'immigrés  
 50 000  
 10 000  
 Immigrés résidant en France 5 ans auparavant  
 Immigrés résidant à l'étranger 5 ans auparavant  
 0 5 10 km

Champ : les communes de moins de 60 immigrés ne sont pas représentées.

Source : Insee, recensement de la population 2006 (exploitation principale)

**8 Des lieux d'installation liés à la catégorie sociale et à la présence d'immigrés de même origine**




**Lecture :** la commune de Saint-Denis accueille en 2006 plus de 5 % des immigrés d'origine algérienne qui résidaient à l'étranger 5 ans auparavant.

Source : Insee, recensement de la population 2006

particulièrement présents dans les arrondissements au nord de Paris et dans la banlieue proche, de Nanterre et Argenteuil jusqu'à Vitry-sur-Seine.

Parmi les populations d'immigration plus récentes, les populations provenant de l'Afrique subsaharienne, comme les Ivoiriens ou les Camerounais, continuent à s'installer dans les quartiers pauvres de banlieue ou des arrondissements nord-est de la capitale. Les immigrés venant

de Turquie sont traditionnellement présents en Seine-Saint-Denis et à l'est du Val-d'Oise. Cependant, ils s'installent davantage à Drancy, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement parisien ou à Melun que leurs prédécesseurs. Près du quart des immigrés roumains se sont installés depuis moins de cinq ans. Inégalement diplômés, ils résident principalement dans les espaces centraux populaires, avec de fortes concentrations à Saint-Denis, Montreuil et Aubervilliers .

La présence des immigrés chinois est très concentrée en Ile-de-France : plus de la moitié vivent dans seulement neuf communes ou arrondissements parisiens. Les nouveaux venus sont davantage présents dans les arrondissements parisiens du quart nord-ouest, dans le 13<sup>e</sup> ou encore à Aubervilliers et s'installent dans de nouveaux territoires, comme le sud de Paris - du 12<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> arrondissement -, le 16<sup>e</sup>, Courbevoie et Boulogne à l'ouest, Ivry-sur-Seine dans le Val-de-Marne.

### Changements dans le calcul des migrations au recensement

L'enquête annuelle de recensement de l'Insee permet de dresser un état des migrations résidentielles en provenance de l'étranger à partir du lieu de résidence déclaré cinq ans auparavant. En 1999, les arrivées étaient mesurées à partir du lieu de résidence au recensement précédent (1990).

Au recensement de 2006, le lieu de résidence antérieur n'est pas renseigné pour les enfants de moins de cinq ans. Ils ne sont pas considérés comme migrants. Au recensement de 1999, les enfants nés entre 1990 et 1999 avaient le statut de migration de leur mère. Toute comparaison entre les deux recensements suppose un retraitement de 1999 pour s'aligner le plus possible sur la définition de 2006 : les enfants de moins de cinq ans et les enfants de cinq à neuf ans dont la région de résidence actuelle est la région de naissance ne sont pas considérés comme des migrants.

### Caractéristiques sociodémographiques des migrants

Elles ne sont connues qu'à la date du recensement. On ignore ce qu'elles étaient au moment de la migration.

### Immigrés et étrangers, quelle différence ?

La notion d'étranger fait référence à la nationalité et au droit. La loi n° 98-170 du 16 mars 1998 stipule que, sauf refus explicite, « tout enfant né en France de parents étrangers acquiert la nationalité française à sa majorité si, à cette date, il a en France sa résidence et s'il a eu sa résidence habituelle en France pendant une période continue ou discontinue d'au moins cinq ans, depuis l'âge de onze ans ». L'acquisition peut être anticipée, sur demande des parents entre 13 ans et 16 ans,

ou de l'enfant lui-même à 16 ans ou 17 ans. Tous les enfants nés en France de parents étrangers sont donc étrangers au moins jusqu'à 13 ans.

La notion d'immigré fait référence à la nationalité et au pays de naissance. Est considérée comme immigrée toute personne née étrangère à l'étranger. On reste donc toute sa vie immigré sur le territoire français. 38 % des immigrés franciliens ont acquis la nationalité française.

**La nationalité des enfants n'étant pas toujours bien déclarée au recensement, les analyses présentées dans l'étude se réfèrent au lieu de naissance et portent sur la distinction entre immigrés et non-immigrés.**

**Ménage** : un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne. Les personnes vivant hors ménage peuvent, par exemple, vivre en foyer de jeunes travailleurs.

**Famille** : une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Dans cet article, sont déclarées « vivre en famille » les personnes faisant partie d'une famille ou partageant leur logement avec une famille (amis, sous-locataires, salariés logés...).

## Pour en savoir plus :

- Gleizes F., Monzo O. : « Langue, diplômes : des enjeux pour l'accès des immigrés au marché du travail », *Insee première*, n° 1262, novembre 2009.
- Perrin-Haynes J. : « L'activité des immigrés en 2007 », *Insee première*, n° 1212, octobre 2008.
- « Atlas des Franciliens - Tome 3 - Population et modes de vie », chapitre 3, Laurif-Insee, 2002.